

lepsie; le *bromure de sodium* a été recommandé par Hammond, Brown-Séquard, Charcot. Tandis que le bromure de potassium renferme 67,2 pour 100 de brome, celui de sodium en contient 77,7 pour 100; la saveur de ce dernier est moins amère que celle du bromure de potassium.

Le *bromure d'ammonium* serait aussi efficace que celui de potassium, parfois même plus actif.

Dans ces dernières années, on a expérimenté le *bromure de strontium* qui, tout en étant aussi actif que le bromure de potassium, serait sensiblement moins toxique; le *bromure de calcium* (Hammond), le *bromure de zinc* (Charcot, Magnan), le *bromure de camphre* (Bourneville) ont encore été utilisés. Ce dernier, qui se donne à la dose de 1 gramme à 1 gr. 50 par jour (en pilules de 0 gr. 10), aurait une action spéciale sur les vertiges et les absences.

Suivant quelques médecins, l'association des trois bromures alcalins donnerait de meilleurs résultats que l'emploi d'un seul bromure, à dose égale. Ball, Fusier, ont vivement recommandé la médication polybromurée :

Bromure de potassium	50 grammes.
— de sodium	15 —
— d'ammonium	15 —
Eau distillée	1 litre.

(BALL.)

Cette solution renferme 1 gramme de bromures par cuillerée à soupe.

Gilles de la Tourette formule ainsi :

Bromure de potassium	40 grammes.
— de sodium	} aa 12 —
— d'ammonium	
Benzoate de soude	1000
Eau bouillie ou distillée	

Cette solution contient également 1 gramme de bromures associés par cuillerée. (L'adjonction de benzoate de soude, à raison de 0 gr. 10 par gramme de bromure, a pour but de neutraliser les fermentations intestinales et de favoriser la diurèse.)

M. Féré n'est pas partisan de l'emploi des bromures autres que celui de potassium. Il a constaté bien souvent que le mélange des bromures d'ammonium, de sodium et de potassium, échoue complètement lorsqu'on le substitue au bromure de potassium aux mêmes doses de sel.

De tous les bromures, celui de potassium est encore celui que l'on prescrit communément. A quelle dose doit-il être administré? Il faut éviter de donner des doses trop faibles qui sont inefficaces et des doses trop fortes qui, sans produire d'effets plus marqués que la dose nécessaire et suffisante, exposent le malade à des accidents toxiques. La dose suffisante ne peut être déterminée *a priori*; elle varie suivant les sujets; aussi faut-il procéder par tâtonnements pour arriver à la fixer. En général, il faut élever la dose jusqu'à ce qu'on obtienne l'anesthésie complète du pharynx (A. Voisin). Mais il est à remarquer que le réflexe pharyngé peut manquer chez beaucoup d'épileptiques qui ne sont pas soumis à la médication bromurée. Un meilleur signe est tiré de l'état des

pupilles (Gilles de la Tourette) : tant que les doses sont faibles par rapport à la tolérance du sujet, les pupilles sont en dilatation moyenne, c'est-à-dire habituelle; elles réagissent comme à l'ordinaire à la lumière et à l'accommodation. La dose nécessaire est atteinte, quand on voit les pupilles se dilater et les réactions lumineuse et accommodative devenir paresseuses. Elle est excessive quand les pupilles ne réagissent plus ni à la lumière, ni à l'accommodation et qu'elles sont en outre à leur maximum de dilatation. Les doses de 9 à 10 grammes chez l'adulte ne doivent guère être dépassées, non plus que celles de 5 à 10 grammes chez les enfants de cinq à dix ans et de 2 à 3 grammes entre trois et quatre ans; toutefois la dose de 10 grammes, chez l'adulte, peut être franchie dans le cas où les attaques sont particulièrement fréquentes ou intenses, et M. Féré n'admet pour ainsi dire pas de limite à la bromuration, car, suivant lui, les cas qui résistent aux doses moyennes seraient avantageusement modifiés par des doses plus fortes.

Le bromure s'administre en deux ou trois prises par jour, de préférence après les repas; si toutefois les accès surviennent habituellement la nuit, une grande partie de la dose journalière doit être prise le soir; on emploie comme véhicule l'eau distillée et la solution est formulée de telle sorte qu'une cuillerée représente 1 gramme de sel; chaque dose doit être diluée, soit dans de l'eau alcaline (eau de Vichy), soit dans de l'eau gazeuse (Sander et Eulenburg), soit mieux encore dans du lait.

Le médicament doit être administré suivant certaines règles; Charcot prescrivait le bromure de potassium ou les polybromures à doses progressivement croissantes, de 4 à 8 grammes, en augmentant 1 gramme par semaine; puis il diminuait dans les mêmes proportions, pour revenir au point de départ et ainsi de suite. (Chez les femmes il est nécessaire de prolonger la dose de la troisième semaine pendant une quatrième, les crises ayant une tendance assez fréquente à reparaitre plus particulièrement pendant la période des règles.) D'autres médecins donnent des doses journalières constantes; Eulenburg considère l'élévation et l'abaissement alternatif des doses comme inutiles, mais insiste sur la nécessité de ne pas interrompre un seul jour le traitement, même s'il survient des accidents légers de bromisme. Enfin quelques médecins anglais donnent le bromure à doses massives de 15 à 20 grammes, ou même plus, tous les deux ou trois jours. La pratique des doses croissantes et décroissantes paraît être la meilleure. Une dose suffisante au début d'un traitement peut devenir insuffisante, en raison de l'accoutumance; l'état de la pupille permettra de reconnaître s'il est nécessaire de l'augmenter.

L'usage du bromure doit être continué pendant fort longtemps. « La maladie, dit Trousseau, doit être attaquée sans trêve. L'économie doit sans cesse être sous l'empire du médicament si vous ne voulez pas qu'elle retombe sous le joug de la maladie que vous forcez à se taire. » Alors même que les paroxysmes ont cessé depuis longtemps, la médication doit être poursuivie sans trêve ni répit, car les accidents peuvent reparaitre, après cessation brusque, avec une intensité et une fréquence insolites, comme si les malades liquidait leur arriéré, suivant l'expression de Legrand du Saulle; aussi a-t-on pu dire avec raison que « le bromure doit rester presque un aliment pour l'épileptique qu'il a guéri » (Voisin). Cependant on ne peut continuer indéfiniment l'usage du